

# **LE BUREAU FRANÇAIS DE TRIPOLI DE BARBARIE**

**Jérôme CASTANET**

**CONFÉRENCE DU 28 MARS 2009**

*Séance publique, "Journée de l'Académie de philatélie" au musée de La Poste de  
Paris*

---

On peut se demander à quelle logique a répondu la création tardive, le 1<sup>er</sup> juillet 1880, de ce bureau français dans l'empire ottoman. À cette époque, Tripoli n'a guère d'importance économique ou stratégique. Sa création est plutôt liée à la conquête de la Tunisie en 1881. C'est une autre expédition militaire qui entraîne sa fermeture le 1<sup>er</sup> mars 1913, environ dix-huit mois après la conquête italienne de la Tripolitaine.

Ce bureau est une distribution rattachée à Tunis. L'étude des cachets ne montre rien de plus que ce qui est décrit par M. Pothion. Le retour à l'expéditeur 5264, numéro blanc de la nomenclature des « gros chiffres » est connu. Les timbres français de métropole, non surchargés, y sont seuls utilisés, et non les timbres de Tunisie ni ceux du Levant. Le courrier échangé avec la France relève du tarif intérieur, et non du tarif international.

Il était possible d'envoyer du courrier à Tripoli soit via Marseille et Tunis, soit via Brindisi et Malte. Cette liaison avec Malte permettait aussi une liaison avec les lignes maritimes britanniques et italiennes.

Ce « petit bureau », de création tardive, présente des singularités, qui sont loin d'être toutes parfaitement expliquées !



Lettre adressée de Paris à Tripoli de Barbarie le 20 juillet 1881, affranchie correctement à 15 c au tarif intérieur.



Lettre adressée de Tripoli de Barbarie à Berlin, affranchie correctement à 25 c au tarif international. Elle a été remise à la boîte mobile du paquebot (marque BM dans un ovale) et les timbres ont été oblitérés lors du transit à la 1<sup>ère</sup> escale à Gabès, régence de Tunis.